



Direction Générale
des Services
Tél. : 03.29.62.42.17.

MAIRIE DE REMIREMONT
BP 30107 - 88204 REMIREMONT CEDEX

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU
de la SEANCE du 24 Juin 2016

Présidence :

M. Bernard GODFROY, *Maire*.

Étaient présents : M. GODFROY, M^{me} WININGER, M. DURUPT, M^{me} CHARLES, M. MARIE SAINT GERMAIN, M^{me} THIRION, M. JACQUEL, M^{me} PERRIN, M. SCHULMEYER, M^{me} DUVAL, M^{me} FORGIARINI, M^{me} SOSNOWSKI, M^{me} CLAUDE, M. HUTTER, M. POIROT, M^{me} COLLIN, M^{me} HANTZ, M. SAINT-DIZIER, M. HEYOB, M. GALLAIRE, M. SCHILD, M^{me} MATHIEU, M. TISSERAND, M^{me} TISSERANT, M^{me} DIDIER, M. LAINE.

Procuration : M^{me} CHOFFEL à M^{me} WININGER.

M. CHATTON à M^{me} TISSERANT

M^{me} PARMENTIER à M. TISSERAND.

L'effectif est donc de 26 membres présents + 3 procurations.

Secrétaire de Séance : M. Alexandre SCHILD.

Assistaient à la Séance : M^{me} Catherine HUMBERTCLAUDE, *Directrice Générale des Services*,
M^{me} Isabelle SCHILD, *Directrice de Cabinet*,
M. Mickaël GERARD, *Responsable du Service D.R.A.J.*,
M. Pascal GRANDEMANGE, *Dteur des Services Techniques Municipaux*,
M^{me} Assia AMMOUR-LENOIR, *Chargée de Communication*,
M^{me} Virginie VINCENT, *Adjoint Administratif*.

Monsieur Bernard GODFROY, *Maire*, ouvre la séance et informe les élus qu'ils trouveront devant eux « Remiremont Mag' » qui relate notamment les festivités prévues cet été.

Il remercie Madame TISSERAND qui a souhaité les informer du mariage de son fils avec une anglaise. Monsieur le Maire précise que c'est un nouveau mariage entre la France et l'Angleterre, et ce malgré le Brexit.

Il demande ensuite à Monsieur Alexandre SCHILD, *Secrétaire de Séance*, de procéder à l'appel.

Monsieur le Maire informe également les membres de l'Assemblée qu'il a reçu les excuses de :

- **Madame Carole CHOFFEL qui donne pouvoir à Madame Christiane WININGER**
- **Monsieur Jérémy CHATTON qui donne pouvoir à Madame Michelle TISSERANT**
- **Madame Rachel PARMENTIER qui donne pouvoir à Monsieur Jean-Benoît TISSERAND.**

L'effectif est donc de 26 membres présents + 3 procurations.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire propose de passer aux communications.

- **Arrêté dressant le périmètre de la future Communauté de Communes :**

Monsieur le Maire informe les élus qu'il a reçu, le 09 Mai 2016, l'arrêté de Monsieur le Préfet des Vosges portant projet de périmètre dénommé 'de la future Communauté de Communes' issue de la fusion :

- de la C.C.P.H.V.,
- de la Communauté de Communes des Vosges Méridionales avec extension à la Commune de Saint-Amé, issue de la Communauté de Communes 'Terre de Granite'.

Ce nouveau périmètre serait effectif le 1^{er} Janvier 2017.

Conformément à la réglementation en la matière, la Commune de Remiremont doit donner son accord dans les 75 jours à compter de la réception du projet.

Sans décision dans ce délai, l'avis est réputé favorable.

Par délibération du 11 Décembre 2015, un avis défavorable a été émis à ce projet et des propositions ont été faites au Préfet. Celles-ci n'ont pas été retenues.

C'est la raison pour laquelle, Monsieur le Maire propose aux élus de ne pas se prononcer à nouveau explicitement par délibération quant à ce périmètre, étant entendu que, dans ce cas, leur avis sera réputé favorable.

Monsieur le Préfet prendra ensuite un arrêté de fusion / modification au plus tard le 31/12/2016.

Monsieur TISSERAND rappelle que le principe du nouveau Schéma à été décidé en Conseil Communautaire alors que les élus ont été faussement dirigés. Il précise que ce nouveau Schéma est beaucoup trop grand donc trop inhumain et rappelle que les propositions faites n'ont pas été retenues par la Commission Départementale. Il évoque le mariage avec SAINT-AME et les VOSGES MERIDIONALES et précise, même si cela ne sera pas facile, qu'il faut maintenant aller de l'avant.

Monsieur le Maire informe les élus qu'une réunion est prévue le 7 Juillet prochain au Palais des Congrès avec le DGS, les élus de la Communauté de Communes des 3 rivières et SAINT-AME pour faire le point.

Il les informe également qu'il les sollicitera dans les mois à venir afin de connaître leur avis sur les avantages et les inconvénients de cette fusion. Il rappelle également que la législation impose des compétences obligatoires ainsi que trois compétences optionnelles qui seront à définir. C'est l'évolution qui le dira.

→ **Séminaire de rentrée :**

Pour information, Monsieur le Maire précise également que le séminaire de rentrée aura lieu le 15 Octobre prochain.

→ **Verre de fin d'année en fin de séance :**

Il invite également ses collègues ainsi que le public à se retrouver au Salon des Mariages pour partager le verre de l'amitié qui sera servi à l'issue de ce Conseil Municipal précédent les vacances d'été.

→ **Condoléances :**

Il informe ses collègues qu'il a, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, adressé de sincères condoléances :

- A **Madame Patricia CHILDZ**, à l'occasion du décès de son époux, **Pascal**, *Maçon au sein des Ateliers Municipaux*, dont les obsèques ont été célébrées le Lundi 25 Avril dernier en l'Église de VAGNEY.
- A **Monsieur Claude VIVIER**, *Adjoint Technique au Stade de Béchamp*, à l'occasion du décès de son frère, **Christian**, le 19 Mai dernier.
- A **Madame Laurence JACQUEMIN**, *Adjoint Technique à l'Hôtel de Ville*, ainsi qu'à **Monsieur Nolan NAQUIN**, *Employé aux Espaces Verts*, à l'occasion du décès de leur mère et grand-mère, **Madame Claudette BOMBEECK**, dont les obsèques ont été célébrées le Jeudi 26 Mai dernier en l'Église de SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT.
- A **Monsieur Julien DEMANGE**, *Informaticien à l'Hôtel de Ville*, à l'occasion du décès de son papa, **Monsieur Jean-Louis DEMANGE**, dont un dernier hommage lui a été rendu le Mardi 31 Mai dernier au funérarium de VAGNEY.

- A **Madame Sonia VASSAULT**, *Chef du Service Juridique et Affaires Scolaires, Retraitée*, et à son époux, **Alain**, à l'occasion du décès de leur belle-maman et maman, **Madame Yvonne VASSAULT**, dont les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le Mercredi 08 Juin dernier.

REMERCIEMENTS

Il donne ensuite connaissance des différents courriers de remerciements parvenus en Mairie, il s'agit de ceux :

➔ Suite à envoi de Condoléances :

- De **Monsieur Francis FAVARD**, *Opérateur de régie de quartier au Centre Social*, profondément touché par les marques de sympathie témoignées lors du décès de son beau-père.
- De **Madame Patricia CHILDZ**, très touchée par les marques de sympathie exprimées lors du décès de son époux, **Pascal**, *Maçon au sein des Ateliers Municipaux*.
- De **Monsieur Claude VIVIER**, *Adjoint Technique au Stade de Béchamp*, très touché par les témoignages de sympathie exprimés lors du décès de son frère.
- De **Madame Laurence JACQUEMIN**, *Adjoint Technique à l'Hôtel de Ville*, et **Monsieur Nolan NAQUIN**, *Employé aux Espaces Verts*, très touchés par la sympathie témoignée lors du décès de leur mère et grand-mère.
- De **Madame Sonia VASSAULT**, *Chef du Service Juridique et Affaires Scolaires, Retraitée*, et son époux, **Alain**, très touchés par les marques de sympathie témoignées lors du décès de leur belle-maman et maman.
- De **Monsieur Julien DEMANGE**, *Informaticien à l'Hôtel de Ville*, très touché par les messages de sympathie exprimés lors du décès de son papa.

➔ Suite à l'attribution de subventions :

- De **Monsieur Jean-Marie CONROY**, *Président de l'Association « A.I.T.H.E.X. »*,
- De **Monsieur Philippe PICARD**, *Président de l'Association « Tennis Club de Remiremont »*,
- De **Monsieur Francis LEMAIRE**, *Président de l'équipe Romarimontaine du Secours Catholique*,
- De **Madame Dominique LAGAUTRIERE**, *Présidente de l'Association pour le Don de Sang Bénévole*,
- De **Madame Lydie CLAUDE**, *Présidente du F.S.E. du Collège Charlet*,
- De **Monsieur Bernard TOUSSAINT**, *Président de la 52ème Section de la Légion Vosgienne des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la Vallée de Cleurie*,
- De **Madame Pascaline BESANCENEZ**, *Présidente de l'A.A.C.D.A.P.*,
- De **Madame Nicole ROUSSEL**, *Présidente du Club « Les Bruyères »*,
- De **Madame Claire THIRIET**, *Présidente du F.S.E. du Collège Le Tertre*,
- De **Madame Monique CHARTOIRE**, *Présidente du Comité d'Accueil des Anciens de Remiremont*,
- De **Monsieur David BROGGI**, *Responsable des Scouts et Guides de France - Groupe de Remiremont*,
- De **Madame Nathalie PARIS**, *Présidente de l'Association « Pointes et Entrechats »*,
- De **Monsieur Yvan DEMANGEL**, *Président du Club « Evasion »*,

- De **Madame Marie-Christine MANGE**, *Présidente de l'Association Familiale Remiremont-Vécoux*,
- De **Madame Jacqueline BOUVIER**, *Présidente de l'Association « Les Amis de la Nature »*,
- De **Madame Francine BOMONT**, *Présidente de l'Association « V.M.E.H. »*,
- De **Monsieur le Docteur Noël BODART**, *Président de l'Association « Bibliothèque de l'Hôpital de Remiremont »*,
- De **Madame Carole ARNOULD**, *Présidente de l'Association Sportive du Collège Charlet*,
- De **Madame Carole ARNOULD**, *Présidente de l'Association Romarimontaine des Jeunesses Musicales de France*,
- De **Madame Carole ARNOULD**, *Présidente de l'Association « Musique à Remiremont »*,
- De **Monsieur Jean-Claude PERRIN**, *Président du Club Informatique 88*,
- De **Monsieur Yves CHRETIEN**, *Président de l'Association « Le Carnaval Vénitien de Remiremont »*.

→ **Divers :**

- De **Monsieur Patrick DEYNA**, pour l'excellente tenue de la piscine et l'accueil qui lui a été fait par l'équipe,
- De **Madame Élisabeth DEL GENINI**, *P.D.G. de la Société « Les Insolites du Patrimoine »* pour l'excellente contribution apportée par la Ville à l'occasion de la programmation 2015-2016 des Dîners Insolites.

Monsieur le Maire propose alors d'approuver les différents comptes-rendus.

Après quelques remarques, le compte-rendu de la séance de Conseil Municipal du 08 Avril 2016, le compte-rendu de la réunion de la Commission des Affaires Générales et de la Citoyenneté du 04 Avril 2016, le compte-rendu de la réunion de la Commission de la Jeunesse, des Sports et des N.T.I.C. du 06 Avril 2016, le compte-rendu de la réunion de la Commission de la Circulation et du Stationnement du 06 Juin 2016, le compte-rendu de la réunion de la Commission de l'Éducation du 07 Juin 2016, le compte-rendu de la réunion conjointe de la Commission des Travaux et de la Commission de l'Urbanisme du 09 Juin 2016, le compte-rendu de la réunion de la Commission de la Jeunesse, des Sports et des N.T.I.C. du 13 Juin 2016 et le compte-rendu de la réunion de la Commission du Social et de la Santé du 16 Juin 2016, sont adoptés à l'unanimité.

Puis, il est procédé à l'examen de l'ordre du jour.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - Maire - Délégation du Conseil Municipal - Droit de Prémption Urbain - Compte-Rendu :

Le Conseil prend acte du compte-rendu donné par Monsieur le Maire, des décisions qu'il a été amené à prendre dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée par l'Assemblée Communale.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - Maire - Délégation de certaines attributions du Conseil Municipal - Administration générale - Compte-rendu :

Le Conseil prend acte du compte-rendu donné par Monsieur le Maire, des décisions qu'il a été amené à prendre dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée par l'Assemblée Communale.

FINANCES - Dégâts au bien public - Règlement de dommages - Autorisation de recettes :

Le Conseil, à l'unanimité, autorise la Trésorerie Principale de Remiremont à procéder au recouvrement des sommes dues à la Ville en règlement des dommages causés au bien public.

PERSONNEL TERRITORIAL - Tableau des effectifs - Modification :

Le Conseil, à l'unanimité, arrête telles que présentées les modifications du tableau des effectifs du Personnel Municipal. Il autorise Monsieur le Maire à procéder, dans le cadre des effectifs prévus audit tableau modificatif et selon les formes et conditions réglementaires, à la nomination des agents concernés à la date qu'il jugera opportune. Il fixe le montant de la vacation à 12,20 € pour les agents titulaires d'un brevet professionnel dans l'animation et 11,10 € pour les autres agents, titulaires du B.A.F.A. ou sans diplôme, en faveur du personnel recruté pour effectuer des prestations ponctuelles, en fonction des besoins, afin d'assurer les animations lors des nouvelles activités périscolaires à compter de la rentrée scolaire de septembre 2016.

PERSONNEL TERRITORIAL - Convention de mise à disposition d'Agents Municipaux "Sapeurs-pompiers volontaires" pour disponibilité opérationnelle et disponibilité pour formation :

Le Conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention établie entre la Ville de REMIREMONT et le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Vosges relative à la mise à disposition de quatre agents municipaux « sapeurs-pompiers volontaires » en matière de disponibilité opérationnelle et de disponibilité pour formation.

PERSONNEL TERRITORIAL - Recrutement d'agents contractuels :

Le Conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à un besoin pour un accroissement temporaire d'activité, un accroissement saisonnier d'activité, un remplacement temporaire de fonctionnaires ou d'agents contractuels momentanément indisponibles ou autorisés à exercer leurs fonctions à temps partiel, faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire, lorsqu'il n'existe pas de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptible d'assurer les fonctions correspondantes, pour les emplois de catégorie A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'un fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la présente loi, pour les travailleurs handicapés. Il charge également Monsieur le Maire de la détermination des niveaux de recrutements et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.

PERSONNEL TERRITORIAL - Rémunération de séjours avec nuitées :

Le Conseil, à l'unanimité, attribue un régime d'équivalence, en contre-partie des contraintes horaires à l'occasion des séjours d'enfants comportant des nuitées, à titre dérogatoire par rapport à la réglementation applicable à la fonction publique territoriale en matière de durée du temps de travail, de façon exceptionnelle et ponctuelle, pour le personnel du centre social lors des sessions du centre aéré, pour le personnel des écoles lors des voyages scolaires, en journée, sur la base de 9 heures effectives pour une présence de 13 heures, entre 09 heures et 22 heures, en nuitée, sur la base de 3 heures supplémentaires rémunérées, pour une durée de présence de 11 heures, de 22 heures à 09 heures.

RÉGLEMENTATION ET GESTION DU DOMAINE - Service urbain de transport de personnes - Navette bihebdomadaire - Compte-rendu d'activité 2015 :

Le Conseil, après discussion, prend acte de la communication qui lui a été faite dans le cadre de l'exploitation en 2015 de la navette bihebdomadaire de transport en commun.

FINANCES - Musées Municipaux - Restauration d'œuvres - Campagne 2016 - Demande de subvention :

Le Conseil, à l'unanimité, approuve le programme de la campagne de restauration 2016 des œuvres des Musées présenté. Il prend acte du coût estimé de 10 102 € TH pour l'ensemble et sollicite, auprès de la DRAC, une subvention du montant le plus élevé possible pour la réalisation de ces restaurations.

FINANCES - Musées Municipaux - Acquisition d'œuvres - Demande de subvention FRAM :

Le Conseil, à l'unanimité, approuve le programme d'acquisition d'œuvres présenté pour un montant global de 6 870 € HT et, pour en assurer le financement, sollicite auprès du FRAM, une subvention du montant le plus élevé possible.

FINANCES - Forêt communale - Produits forestiers - Tarif des redevances :

Le Conseil, à l'unanimité, adopte dans son intégralité la tarification des redevances de produits divers en Forêt Communale et précise que pour toute occupation temporaire de terrain pour dépôt de bois ou de matériaux, tout mois commencé est dû en entier. Il rappelle également que la tarification adoptée entrera en vigueur immédiatement après la transmission de la délibération à la préfecture.

FINANCES - Enseignement élémentaire - Ski scolaire - Frais de transport - Participation communale 2016/2017 :

Le Conseil, à l'unanimité, décide dans le cadre de l'organisation du ski scolaire, de poursuivre sa participation aux frais de transport des élèves des Établissements Scolaires Publics et Privé. Il précise que la participation de la Ville sera limitée à 4 000,00 € pour les Écoles Publiques et à 1 600,00 € pour l'École Privée et dit que la dépense totale ainsi engagée est estimée à **5 600,00 €**.

FINANCES - Romary Awards : enveloppe de crédits dédiée à la remise des prix :

Le Conseil, par 23 voix pour et 6 abstentions (Mesdames MATHIEU, TISSERANT, PARMENTIER et DIDIER, Messieurs TISSERAND et CHATTON) fixe à 3 000,00 € le montant de l'enveloppe budgétaire dédiée à l'attribution des prix des Romary Awards pour 2016 et dit que le règlement en fixant le détail d'attribution sera arrêté par la Commission des Sports.

FINANCES - Contrat Enfance Jeunesse 2014/2017 : avenant :

Le Conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 au Contrat Enfance Jeunesse 2014/2017 suite au transfert de compétence « R.A.M. » à la C.C.P.H.V. à compter du 1^{er} juillet 2016.

FINANCES - C.C.A.S. / E.H.P.A.D. - Emprunt complémentaire : prise en charge des intérêts annuels :

Le Conseil, à l'unanimité, autorise d'une part, l'inscription, au titre de notre DM1, au budget 2016, d'une subvention à l'E.H.P.A.D. de 11 423,10 €, d'autre part, à compter de 2017, une subvention au budget de chaque année d'un montant couvrant la charge totale des intérêts de cet emprunt.

FINANCES - Centre Communal d'Action Sociale : subvention complémentaire 2016 :

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention complémentaire pour l'année 2016 au C.C.A.S. de 99 878,00 € et dit que les crédits nécessaires feront l'objet d'écritures au titre de la DM1 de la Ville.

FINANCES - École Municipale de Musique - Tarifs 2016-2017 :

Le Conseil, à l'unanimité, adopte les tarifs proposés pour être applicables à compter de la rentrée scolaire 2015-2016. Il valide le maintien de la tarification des activités de l'École Municipale de Musique à partir de septembre 2016, le nouveau tarif pour l'intervention dans une structure extérieure d'un professeur de l'École de Musique ou d'une formation sous la conduite d'un professeur et le nouveau règlement intérieur fixant les conditions d'accueil, intégrant les modalités de facturation et de recouvrement des créances dues.

FINANCES - Restaurant Municipal Scolaire - Tarifs des repas :

Le Conseil, à l'unanimité, valide le maintien de la tarification des repas du Restaurant Municipal Scolaire à partir du 1^{er} septembre 2016. Il valide également le nouveau règlement intérieur fixant les conditions d'accueil des enfants, intégrant les modalités de facturation et de recouvrement des créances.

FINANCES - Centre Social de Remiremont - Tarification 2016-2017 :

Le Conseil, à l'unanimité, valide le maintien de la tarification des activités du Centre Social à partir du 1^{er} septembre 2016. Il valide également le nouveau règlement intérieur fixant les conditions d'accueil des enfants, intégrant les modalités de facturation et de recouvrement des créances dues.

FINANCES - Centre Aquatique - Tarifs :

Le Conseil, à l'unanimité, adopte les tarifs des droits d'entrée proposés pour être applicables à compter du 1^{er} septembre 2016.

FINANCES - Budget de l'exercice 2016 - Ajustement de crédits - Budget Principal - D.M. n° 1 :

Le conseil, à l'unanimité, vote en Décision Modificative n° 1 au Budget Principal les crédits nécessaires et autorise Monsieur le Maire à effectuer les virements de crédits qui s'imposent.

TRAVAUX ET URBANISME - Bâtiments communaux - Travaux divers d'amélioration du patrimoine - Programme 2016 - Avant-Projet Sommaire :

Le Conseil, à l'unanimité, approuve dans toutes ses dispositions le dossier d'avant-projet dressé par les Services Techniques Municipaux en vue de l'exécution des travaux d'amélioration du Patrimoine, Programme 2016. Il constate que le coût desdits travaux est estimé à la somme de 419 500,00 € H.T. soit 503 400,00 € T.T.C. Il sollicite, pour en assurer le financement, des subventions tant de la D.R.A.C. que du Conseil Départemental des Vosges au titre des monuments historiques inscrits ou classés, une subvention du Département des Vosges au titre du Patrimoine (Parking des Brasseries).

TRAVAUX ET URBANISME - Bâtiments communaux - Travaux de peinture dans les bâtiments communaux - Année 2016 - Définition :

Le Conseil, à l'unanimité, arrête le programme 2016 des travaux de peinture dans les bâtiments communaux. Il précise que le programme ainsi défini ne pourra être réalisé que dans le cadre de l'enveloppe budgétaire de 32 000 € T.T.C. inscrite au budget de l'exercice 2016.

TRAVAUX ET URBANISME - Bâtiments communaux - Travaux divers dans les équipements sportifs - Programme 2016 - Avant-Projet Sommaire :

Le Conseil, à l'unanimité, approuve dans toutes ses dispositions le dossier d'avant-projet dressé par les Services Techniques Municipaux en vue de l'exécution des travaux divers dans les équipements sportifs pour 2016. Il constate que le coût desdits travaux est estimé à la somme de 125 000,00 € H.T. soit 150 000,00 € T.T.C.

TRAVAUX ET URBANISME - Bâtiments communaux - Reconstruction du petit manège du Centre Hippique après démolition du bâtiment existant - Programme de l'opération servant à la consultation des concepteurs :

Le Conseil, à l'unanimité, approuve le programme de l'opération de démolition/reconstruction du petit manège du Centre Hippique, servant de base à la consultation des concepteurs avec un coût d'objectif de 300 000,00 € H.T. soit 360 000,00 € T.T.C.

TRAVAUX ET URBANISME - Rénovation et agrandissement de la piste d'athlétisme et réalisation de divers aménagements annexes au stade de Béchamp : lancement d'une consultation de concepteurs :

Le Conseil, par 5 voix pour (Madame WININGER et Messieurs GODFROY, MARIE SAINT GERMAIN, SCHULMEYER, SCHILD), 2 abstentions (Madame CHOFFEL et Monsieur LAINE) et 22 voix contre (Mesdames CHARLES, THIRION, PERRIN, DUVAL, FORGIARINI, SOSNOWSKI, CLAUDE, COLLIN, HANTZ, MATHIEU, TISSERANT, PARMENTIER, DIDIER et Messieurs DURUPT, JACQUEL, HUTTER, POIROT, SAINT-DIZIER, HEYOB, GALLAIRE, TISSERAND, CHATTON) s'oppose au lancement d'une consultation de concepteurs.

Sans question diverse, la séance est levée à 22 h. 31 après que Monsieur le Maire ait invité ses collègues à se retrouver au Salon des Mariages pour partager le verre de l'amitié comme le veut la tradition à l'occasion du Conseil Municipal précédant les vacances d'été.

A REMIREMONT, le 29 Juin 2016

Le Maire,
Bernard GODFROY